



Avis sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

« Une situation alimentaire et nutritionnelle globalement satisfaisante sauf au Tchad »

Les participants à la concertation régionale sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue à Accra au Ghana du 29 au 31 mars 2016 dans le cadre du fonctionnement du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) font les constats ci-après :

1. Les tendances de productions agricoles annoncées en novembre 2015 se confirment. Ainsi, les productions céréalières s'élèvent à 64,4 millions de tonnes, soit des hausses de 5% et 13% respectivement par rapport à l'année passée (2014-15) et à la moyenne des cinq dernières années (2010-2014). Toutefois, des baisses de production sont enregistrées au Burkina Faso (-7%), en Guinée Bissau (-8%) et au Tchad (-9%) par rapport à la moyenne quinquennale. S'agissant des tubercules, les niveaux de productions estimés à 157 millions de tonnes sont également supérieurs à la moyenne des cinq (5) dernières années. Il en est de même pour les cultures de rente notamment l'arachide avec 8,4 millions de tonnes, le niébé avec 5,5 millions et le sésame avec 673 mille tonnes.
2. Sur le plan pastoral, les conditions d'alimentation et d'abreuvement du bétail sont meilleures que celles de l'an dernier à la même période en dépit des déficits fourragers enregistrés notamment au Niger et au Tchad. Ces deux pays connaissent déjà une soudure pastorale précoce qui pourrait s'accroître en raison de l'épuisement du stock fourrager résiduel et du tarissement de certains points d'eau de surface. En général, les mouvements de transhumance demeurent normaux sauf dans les zones à déficits fourragers et les zones de conflits notamment dans le bassin du Lac Tchad.
3. Dans l'ensemble, le fonctionnement des marchés est jugé satisfaisant et renforcé par la régularité des mouvements des flux des produits agricoles et alimentaires excepté dans la zone de conflit autour du bassin du Lac Tchad où le fonctionnement des marchés demeure perturbé. Les prix des principales céréales sont stables. Toutefois, des baisses significatives de prix sont relevées au Sénégal et au Niger. Concernant les autres produits vivriers notamment les tubercules, les prix connaissent une hausse globale malgré leur disponibilité. Il en est de même pour les cultures de rente (arachide et noix de cajou) à l'exception du niébé et du sésame qui enregistrent des baisses significatives de prix au Burkina Faso, au Niger et au Tchad.
4. Sur les marchés à bétail, dans l'ensemble, les prix des animaux restent en hausse par rapport à la moyenne, à l'exception du Tchad et sur certains marchés du Burkina Faso et du Niger. Ceci pourrait être lié non seulement à la dépréciation de la monnaie des pays de destination (Cedis du Ghana et Naira du Nigéria), mais aussi à des difficultés d'échanges commerciaux. Les termes de l'échange bétail/céréales sont globalement favorables à l'éleveur. Toutefois, ils sont en détérioration dans la zone au tour du lac Tchad, impactant négativement les revenus et la consommation des ménages au Niger et au Tchad.
5. En perspectives d'ici la période de soudure, les prix des principales denrées connaîtront des hausses saisonnières dans l'ensemble mais, seront plus marquées au Bénin, au Togo, au Nigéria et au Tchad.
6. La situation nutritionnelle demeure préoccupante dans la région comme l'indiquent les résultats des enquêtes récentes réalisées en période de récolte et post récolte avec des prévalences de la malnutrition aiguë globale (MAG) au-dessus des seuils d'alerte ou d'urgence dans certaines régions du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Nigéria. Cette situation pourrait se dégrader en période de soudure en raison principalement de l'émergence de certaines maladies saisonnières notamment le paludisme et les diarrhées. Environ 5,9 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans risquent de souffrir de la malnutrition aiguë globale en 2016 dont 1,9 million dans sa forme sévère en Afrique de l'Ouest si les mesures adéquates ne sont pas prises.

7. La situation alimentaire est globalement acceptable. Cependant, 6,7 millions de personnes sont affectées par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dont près de 4,2 millions de personnes déplacées dans la région en raison de l'insécurité civile qui sévit dans le Bassin du Lac Tchad, au Nord du Mali, en Libye, en République centrafricaine et au Soudan. Il est important de noter que le nombre de personnes ayant besoin d'assistance alimentaire a baissé de décembre 2015 (7,9 millions) à mars 2016 en raison de l'effet positif des mesures d'atténuation mises en œuvre par les Etats et leurs partenaires entre autres. Toutefois, ces populations vulnérables pourraient atteindre 9,5 millions pendant la période de soudure (juin – août) si des actions adéquates ne sont pas menées pour améliorer leur niveau de consommation alimentaire, protéger leur moyen d'existence, prévenir et traiter la malnutrition.
8. Compte tenu de tout ce qui précède, la réunion recommande :

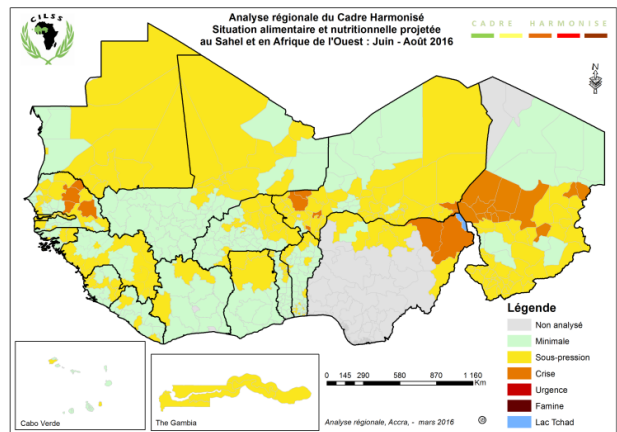
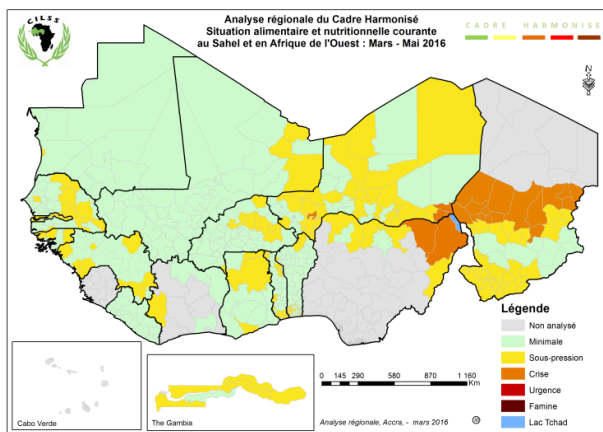
A l'endroit des Etats et leurs partenaires de :

- Accélérer l'élaboration et la mise en œuvre rapide des plans nationaux de réponses en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Accélérer la mise en œuvre des programmes d'urgence en faveur de l'élevage pour prévenir les risques de crise pastorale au Niger et au Tchad;
- Renforcer la surveillance, la prévention et la prise en charge de la malnutrition tout en agissant aussi sur ses causes structurelles ;

A l'endroit du CILSS et ses partenaires :

- Promouvoir le processus d'intégration des indicateurs de nutrition dans les enquêtes agricoles et leur prise en compte dans les analyses de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Maintenir la veille permanente sur le marché régional afin de détecter à temps les signes de dysfonctionnement.

Fait à Accra, le 31 mars 2016



Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; OU une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.	Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classier en famine).

